

#### **Volkswind France**

Centre régional de Montpellier 2929 Av. Etienne Méhul 34070 Montpellier 04 67 17 61 02

#### Vos contacts privilégiés

#### Allan BLARDONE

Chef de projets éoliens 04 30 00 69 54 allan.blardone@volkswind.com

#### **Maguelonne GRASSET**

Chargée de concertation 06 33 43 42 12

maguelonne.grasset@volkswind.com

N'hésitez pas à nous contacter pour intégrer le comité de suivi : Groupe de travail actif tout au long du développement du projet

www.volkswind.fr

Imprimé par Volkswind France Crédits photos Volkswind France

# **PARTENARIATS & RETOMBEES ECONOMIQUES**

# **Accompagnement du territoire**

**Opération Réduction Facture d'Électricité (ORFE)** 

Souhaitant faire profiter des retombées économiques du parc éolien aux habitants, Volkswind France propose un budget de 500 € / MW installé, à répartir entre les résidences principales des communes d'Avosnes et de Saffres à partir de la mise en service du parc éolien. Ainsi, chaque résidence principale pourra bénéficier d'une aide annuelle d'environ 100 € pour diminuer ses factures d'électricité.

# Bénéfices du parc éolien sur le territoire

370

#### **Emplois créés**

En équivalent temps pleins à l'échelle nationale, dont 120 en Côte-d'Or durant l'année de la construction

250 000 €

Retombées fiscales

Par an estimées pour le bloc communal.

11 000 000 €

Pour les entreprises locales

(Hôtellerie, restauration, BTP, travaux, réseaux, ...).

~ 525 000 €

#### Pour les habitants

Mesure ORFE « Opération Réduction Facture d'Energie », budget de 500€/MW mis en place,



### **VOLKSWIND EN BREF**

Volkswind France est une entreprise pionnière, experte du développement, de la construction et de l'exploitation de parcs éoliens en France. Elle s'appuie sur la puissance d'Axpo, sa société mère, qui est présente dans le secteur de l'énergie depuis plus de 100 ans.

Volkswind France a été fondée en 2001. Elle a depuis construit plus de 71 parcs éoliens, représentant une puissance installée de plus de 1,2 GW. L'entreprise compte plus de 120 collaborateurs répartis sur toute la France. Elle travaille étroitement avec toutes les parties prenantes et porte une attention particulière à la concertation et l'intégration locale. Grâce à sa détermination et son expertise, Volkswind demeure une référence du secteur éolien. Elle est, depuis 2017, l'un des leaders des appels d'offres éoliens en France. Elle contribue ainsi à la production d'une électricité verte et compétitive tout en respectant l'environnement.

# **BULLETIN D'INFORMATION** FERME ÉOLIENNE DE LA CHAUME DES **ALOUETTES**



**Novembre 2025** 



### ÉDITO

À l'issue de plusieurs mois d'études naturalistes, paysagères et acoustiques menées avec riqueur, un projet de moindre impact et cohérent avec son territoire a été défini.

Cette avancée majeure nous a permis de déposer la demande d'autorisation environnementale auprès de la préfecture, étape décisive dans le développement du projet. Nous sommes prêts à engager la prochaine phase de consultation publique afin de présenter et d'échanger en toute transparence les éléments du dossier.

N'hésitez pas à nous contacter pour devenir acteur du projet en rejoignant le comité de suivi de la ferme éolienne de la Chaume des Alouettes. Ensemble, nous coconstruirons un projet respectueux du territoire et porteur de sens pour les générations futures.

#### Allan BLARDONE Chef de projets éolien





parc-eolien-avosnes.fr



# **ACTUALITÉS DU PARC**

# Dépôt du dossier d'autorisation environnementale

Après une longue phase de développement et de concertation qui a débuté en 2023 autour du projet éolien de la Chaume des Alouettes sur les communes d'Avosnes et de Saffres, nous avons le plaisir de vous informer que la demande d'autorisation environnementale de la Ferme éolienne de la Chaume des Alouettes a été déposée en préfecture de Côte-d'Or le 26 septembre 2025.







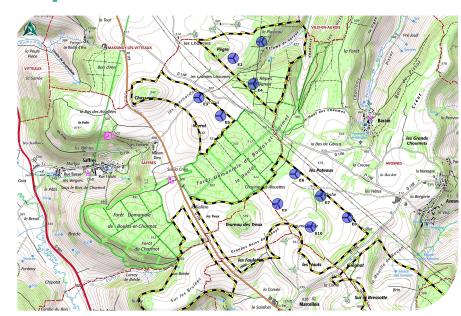






# PRÉSENTATION DU PROJET

### **Implantation**



Cette implantation comporte 10 éoliennes, 5 sur Avosnes et 5 sur Saffres, d'une puissance comprise entre 4,2 et 5,9 MW, soit une puissance totale du parc allant de 42 à 59 MW.

Ce projet viendra renforcer le maillage éolien existant sur le territoire en complément des parcs de Marcellois et Massingy-lès-Vitteaux.

Les modalités d'implantation (secteur et gabarit) ont été définies en concertation avec les municipalités.

Les périmètres étudiés garantissent la préservation du cadre de vie des riverains. Le projet est situé à 884 m de l'habitation la plus proche de Saffres, 670 m au plus proche d'Avosnes et 1151 m au plus proche de Marcellois.



### Le comité de suivi

Replacer le citoyen au cœur du projet et des réflexions

- Partager des connaissances sur le terrain
- Evoquer les points de blocage
- · Dialoguer, se concerter
- Décider des mesures d'accompagnement et de partenariats profitant à la population
- Construire les modalités d'information

Riverains et habitants du territoire Membres des conseils municipaux des communes concernées Membres d'associations Membres de l'équipe Volkswind

Acteurs de l'économie locale



## **PRÉFAISABILITÉ**

2023-2024

**CONCEPTION** 

2025-2026

**INSTRUCTION** 

2024-2025



#### Analyse des contraintes

- Information aux mairies du potentiel de la zone
- Études de préfaisabilité

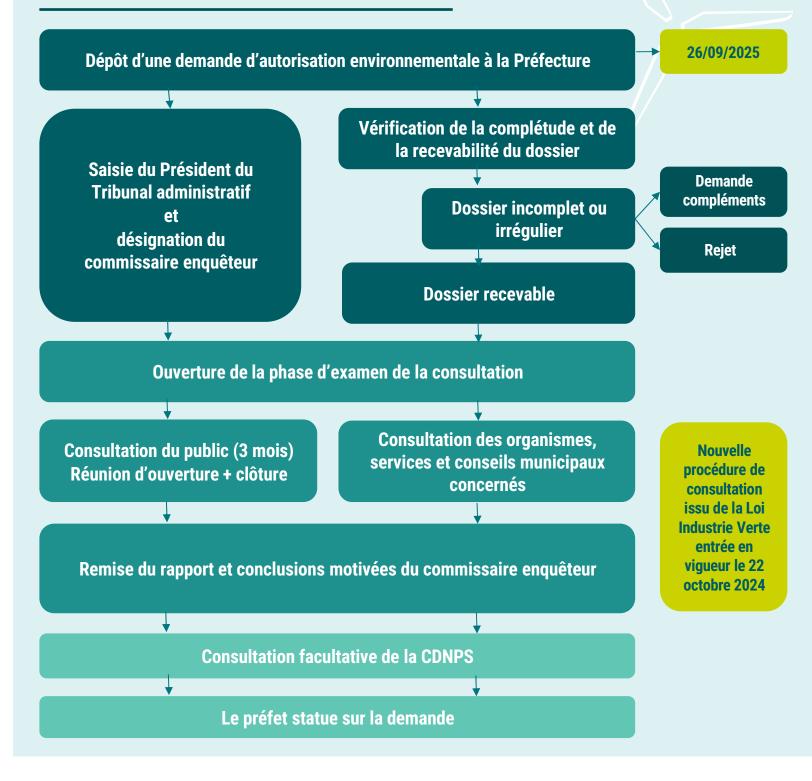


- Mât de mesure
- Compilation des résultats

# Demande d'Autorisation

- Environnementale Consultation du public
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
- Arrêté Préfectoral d'autorisation

# LA PROCEDURE D'INSTRUCTION



**CONSTRUCTION** 

2028-2030

• Demande de raccordement

Étude des accès

Étude de sol Financement

Contrat d'achat d'électricité

### **EXPLOITATION**

2030-2050

### **DÉMANTÈLEMENT**

2050



- Production électrique

  - Visite du parc pour le public
  - Mesures de réception acoustique
  - Suivi environnemental du parc



Remise en état du site